

# ROUBAIX

## Les Fêtes de Gymnastique

### Sociétés musicales

Nous sommes heureux d'offrir en premier lieu à nos lecteurs les comptes rendus des sociétés musicales qui se feront entendre le 7 juin, aux différents kiosques de la Ville de Roubaix et les heures des auditions :

**GRANDE RUE.** — A 6 h. 1/2, grande Harmonie de Roubaix. — A 6 h. 1/2, Chœur de la Conscience, de Thémis, de l'Union Fraternelle de Tourcoing. — A 7 h. 1/2, le Club Moderne du Nord de Lille. — A 8 h., la Fanfare du Point Central de Tourcoing. — A 8 h. 1/2, l'Avénir de Roubaix. — A 9 h., Choral Nadeau, de Roubaix. — A 9 h. 1/2, Choral les Sœurs-Sœurs de Lille. — A 10 h., Fanfare de l'Éclair, de Croix. — A 10 h. 1/2, Choral de l'Éclair, de Croix. — A 11 h., Choral de Croix. — A 11 h. 1/2, Société instrumentale, la Renaissance, de Roubaix.

**SQUARE P. CATTEAU.** — A 6 h. 1/2, Fanfare de l'Éclair, de Roubaix. — A 7 heures, Harmonie de l'Éclair, de Roubaix. — A 7 h. 1/2, Fanfare de l'Éclair, de Roubaix. — A 8 heures, Choral l'Avénir de Roubaix. — A 8 h. 1/2, Société instrumentale de l'Éclair, de Roubaix. — A 9 heures, Choral de l'Éclair, de Roubaix. — A 9 h. 1/2, Harmonie de l'Éclair, de Roubaix. — A 10 heures, Choral de l'Éclair, de Roubaix. — A 10 h. 1/2, Choral de l'Éclair, de Roubaix. — A 11 heures, Fanfare de l'Éclair, de Roubaix. — A 11 h. 1/2, Société instrumentale de l'Éclair, de Roubaix.

**PLACE DE LA LIBERTÉ.** — A 6 h. 1/2, Philharmonie de Roubaix. — A 7 h., Union des Trompettes, de Roubaix. — A 7 h. 1/2, Choral de l'Éclair, de Roubaix. — A 8 h., Union des Trompettes, de Roubaix. — A 8 h. 1/2, Choral de l'Éclair, de Roubaix. — A 9 h., Union des Trompettes, de Roubaix. — A 9 h. 1/2, Choral de l'Éclair, de Roubaix. — A 10 h., Union des Trompettes, de Roubaix. — A 10 h. 1/2, Choral de l'Éclair, de Roubaix. — A 11 heures, Union des Trompettes, de Roubaix. — A 11 h. 1/2, Choral de l'Éclair, de Roubaix.

**PLACE CARNOT.** — A 7 heures, Fanfare de l'Éclair, de Roubaix. — A 7 h. 1/2, Harmonie de l'Éclair, de Roubaix. — A 8 heures, Fanfare de l'Éclair, de Roubaix. — A 8 h. 1/2, Harmonie de l'Éclair, de Roubaix. — A 9 heures, Fanfare de l'Éclair, de Roubaix. — A 9 h. 1/2, Harmonie de l'Éclair, de Roubaix. — A 10 heures, Fanfare de l'Éclair, de Roubaix. — A 10 h. 1/2, Harmonie de l'Éclair, de Roubaix. — A 11 heures, Fanfare de l'Éclair, de Roubaix. — A 11 h. 1/2, Harmonie de l'Éclair, de Roubaix.

**PLACE SAUVAGE.** — A 7 heures, Fanfare de l'Éclair, de Roubaix. — A 7 h. 1/2, Harmonie de l'Éclair, de Roubaix. — A 8 heures, Fanfare de l'Éclair, de Roubaix. — A 8 h. 1/2, Harmonie de l'Éclair, de Roubaix. — A 9 heures, Fanfare de l'Éclair, de Roubaix. — A 9 h. 1/2, Harmonie de l'Éclair, de Roubaix. — A 10 heures, Fanfare de l'Éclair, de Roubaix. — A 10 h. 1/2, Harmonie de l'Éclair, de Roubaix. — A 11 heures, Fanfare de l'Éclair, de Roubaix. — A 11 h. 1/2, Harmonie de l'Éclair, de Roubaix.

**LA DÉCORATION DE ROUBAIX**  
La décoration de la ville de Roubaix se poursuit avec activité. Partout se dressent les mâts qui, dans un alignement régulier, ont été plantés par les soins de la Garde nationale. On a terminé aussi la Garde nationale, l'installation de nos aéroplanes. Au camp de manoeuvres, les ouvriers ont terminé la dernière main à l'édifice de nos tribunes.

**RÉCEPTION DE L'ORANAISE**  
Hier, l'Oranaise, société de gymnastique d'Oran, a été reçue par nos sociétés de Roubaix. Les membres, en casquette blanche, ont été reçus par des délégués de la République. On a terminé aussi la Garde nationale, l'installation de nos aéroplanes. Au camp de manoeuvres, les ouvriers ont terminé la dernière main à l'édifice de nos tribunes.

**ORGANISATION DES COMMISSIONS DES HOSPIES**  
Voici comment les administrateurs des Hospices ont, dans leur dernière séance, organisé les commissions :

**Commission des finances et du Nouvel Hospice.** — MM. Delaporte-Bajart, Henri Briet et Paul Despatures.  
**Commission des biens.** — MM. Henri Briet, Paul Despatures et Léon Baillet.  
**Commission des travaux.** — MM. Henri Briet, Henri Ternynck et Léon Baillet.  
**Commission de réception des fournitures.** — MM. Henri Ternynck, Paul Despatures et Léon Baillet.

**Administrateurs de service permanent.** — Pour l'hôpital : MM. Henri Ternynck et Léon Baillet; pour l'hospice civil : MM. Paul Despatures et Henri Briet; pour l'hospice de la Croix-Rouge : MM. Henri Ternynck, Paul Despatures et Léon Baillet.

**Hospitalité bourgeoise**  
Un nommé Hubert Auser, âgé de 29 ans qui travaillait comme ratelier chez M. Louis Cordonnier, rue Bouche de Perthes, avait été l'objet, le 11 mai 1881, d'un arrêté d'expulsion.

**Route de Roubaix à Leers**  
Par arrêté préfectoral en date du 29 mai, la circulation sera interrompue, du 23 juin au 24 juillet inclus, par le chemin d'intérêt commun n° 142 dans deux parties comprises ensemble entre le Trietz de Carmin et le village de Leers pour le remaniement de la chaussée pavée.

**Hospitalité bourgeoise**  
Par arrêté préfectoral en date du 29 mai, la circulation sera interrompue, du 23 juin au 24 juillet inclus, par le chemin d'intérêt commun n° 142 dans deux parties comprises ensemble entre le Trietz de Carmin et le village de Leers pour le remaniement de la chaussée pavée.

# TOURCOING

## Bris de clôture et rébellion

Le nommé Augustin Vassakère, 47 ans, tisserand à Wattelet, a été arrêté avant-hier pour bris de clôture commis au domicile de sa maîtresse qui habite le quartier de Wattelet.

N'ayant pas été reçu par elle, Vassakère s'était mis à briser portes et fenêtres à bien que le garde Félip, provoqué par des voisins a dû s'interposer pour mettre fin à la scène. Au moment où le garde s'approchait de Vassakère il se fit de ce dernier un violent coup de tête et fut heurté de plein pied par le maître et se blessa à la tête.

Se rendant hier avec le garde chez M. le commissaire de police Noveux, Vassakère lui proposa vingt francs pour se faire l'accuser de lui avoir porté un coup de tête.

Le nommé Augustin Vassakère, 47 ans, tisserand à Wattelet, a été arrêté avant-hier pour bris de clôture commis au domicile de sa maîtresse qui habite le quartier de Wattelet.

N'ayant pas été reçu par elle, Vassakère s'était mis à briser portes et fenêtres à bien que le garde Félip, provoqué par des voisins a dû s'interposer pour mettre fin à la scène. Au moment où le garde s'approchait de Vassakère il se fit de ce dernier un violent coup de tête et fut heurté de plein pied par le maître et se blessa à la tête.

Se rendant hier avec le garde chez M. le commissaire de police Noveux, Vassakère lui proposa vingt francs pour se faire l'accuser de lui avoir porté un coup de tête.

Le nommé Augustin Vassakère, 47 ans, tisserand à Wattelet, a été arrêté avant-hier pour bris de clôture commis au domicile de sa maîtresse qui habite le quartier de Wattelet.

N'ayant pas été reçu par elle, Vassakère s'était mis à briser portes et fenêtres à bien que le garde Félip, provoqué par des voisins a dû s'interposer pour mettre fin à la scène. Au moment où le garde s'approchait de Vassakère il se fit de ce dernier un violent coup de tête et fut heurté de plein pied par le maître et se blessa à la tête.

Se rendant hier avec le garde chez M. le commissaire de police Noveux, Vassakère lui proposa vingt francs pour se faire l'accuser de lui avoir porté un coup de tête.

Le nommé Augustin Vassakère, 47 ans, tisserand à Wattelet, a été arrêté avant-hier pour bris de clôture commis au domicile de sa maîtresse qui habite le quartier de Wattelet.

N'ayant pas été reçu par elle, Vassakère s'était mis à briser portes et fenêtres à bien que le garde Félip, provoqué par des voisins a dû s'interposer pour mettre fin à la scène. Au moment où le garde s'approchait de Vassakère il se fit de ce dernier un violent coup de tête et fut heurté de plein pied par le maître et se blessa à la tête.

Se rendant hier avec le garde chez M. le commissaire de police Noveux, Vassakère lui proposa vingt francs pour se faire l'accuser de lui avoir porté un coup de tête.

Le nommé Augustin Vassakère, 47 ans, tisserand à Wattelet, a été arrêté avant-hier pour bris de clôture commis au domicile de sa maîtresse qui habite le quartier de Wattelet.

N'ayant pas été reçu par elle, Vassakère s'était mis à briser portes et fenêtres à bien que le garde Félip, provoqué par des voisins a dû s'interposer pour mettre fin à la scène. Au moment où le garde s'approchait de Vassakère il se fit de ce dernier un violent coup de tête et fut heurté de plein pied par le maître et se blessa à la tête.

Se rendant hier avec le garde chez M. le commissaire de police Noveux, Vassakère lui proposa vingt francs pour se faire l'accuser de lui avoir porté un coup de tête.

Le nommé Augustin Vassakère, 47 ans, tisserand à Wattelet, a été arrêté avant-hier pour bris de clôture commis au domicile de sa maîtresse qui habite le quartier de Wattelet.

N'ayant pas été reçu par elle, Vassakère s'était mis à briser portes et fenêtres à bien que le garde Félip, provoqué par des voisins a dû s'interposer pour mettre fin à la scène. Au moment où le garde s'approchait de Vassakère il se fit de ce dernier un violent coup de tête et fut heurté de plein pied par le maître et se blessa à la tête.

# L'É NORD

## ARRONDISSEMENT DE LILLE

**HELLEMBERTS.** — Conseil municipal suite. — En outre de la création d'un bureau postal et télégraphique, le Conseil municipal, dans sa séance du 30 mai, a également voté la demande d'une gare à service complet.

Cette gare, nous en avons la certitude, rendrait immenses services à toute la population et elle pourrait y apporter un nouvel élan dans le trafic commercial déjà si important.

Après une statistique très sérieusement faite, il résulte que la commune d'Hellemberts a été soumise, par le département, à des parcs d'établissements industriels, un trafic annuel de au moins 8,000 wagons, chiffre dont ne pourraient peut-être pas justifier bon nombre de petites gares du Nord.

A cela il convient d'ajouter, dans un rayon de 100 km, les communes de Lezennes, Hiers, et Annapes qui forment une agglomération de près de 20,000 habitants.

Nous espérons que le Conseil Général, malgré l'opposition de nos édiles, saura faire la part des choses et ne s'avouera pas du socialisme de nos conseillers, mais reconnaître, en eux, comme le fait toute la population ici d'ailleurs, un ardent désir de voir tous les habitants de la commune, vouloir bien émettre un nouveau vœu d'urgence auprès de la compagnie du chemin de fer du Nord.

Le son et ce, nous sommes persuadés que, nouveaux et donner à l'agriculture, au commerce et à l'industrie les facilités nécessaires dans leurs échanges, l'administration du chemin de fer du Nord répondra, oralement au désir exprimé.

Il ne va pas tout ce projet, nous n'avons rien de mieux à proposer, si ce n'est de demander à la compagnie du chemin de fer du Nord de vouloir bien émettre un nouveau vœu d'urgence auprès de la compagnie du chemin de fer du Nord.

Le son et ce, nous sommes persuadés que, nouveaux et donner à l'agriculture, au commerce et à l'industrie les facilités nécessaires dans leurs échanges, l'administration du chemin de fer du Nord répondra, oralement au désir exprimé.

Il ne va pas tout ce projet, nous n'avons rien de mieux à proposer, si ce n'est de demander à la compagnie du chemin de fer du Nord de vouloir bien émettre un nouveau vœu d'urgence auprès de la compagnie du chemin de fer du Nord.

Le son et ce, nous sommes persuadés que, nouveaux et donner à l'agriculture, au commerce et à l'industrie les facilités nécessaires dans leurs échanges, l'administration du chemin de fer du Nord répondra, oralement au désir exprimé.

Il ne va pas tout ce projet, nous n'avons rien de mieux à proposer, si ce n'est de demander à la compagnie du chemin de fer du Nord de vouloir bien émettre un nouveau vœu d'urgence auprès de la compagnie du chemin de fer du Nord.

Le son et ce, nous sommes persuadés que, nouveaux et donner à l'agriculture, au commerce et à l'industrie les facilités nécessaires dans leurs échanges, l'administration du chemin de fer du Nord répondra, oralement au désir exprimé.

Il ne va pas tout ce projet, nous n'avons rien de mieux à proposer, si ce n'est de demander à la compagnie du chemin de fer du Nord de vouloir bien émettre un nouveau vœu d'urgence auprès de la compagnie du chemin de fer du Nord.

Le son et ce, nous sommes persuadés que, nouveaux et donner à l'agriculture, au commerce et à l'industrie les facilités nécessaires dans leurs échanges, l'administration du chemin de fer du Nord répondra, oralement au désir exprimé.

Il ne va pas tout ce projet, nous n'avons rien de mieux à proposer, si ce n'est de demander à la compagnie du chemin de fer du Nord de vouloir bien émettre un nouveau vœu d'urgence auprès de la compagnie du chemin de fer du Nord.

Le son et ce, nous sommes persuadés que, nouveaux et donner à l'agriculture, au commerce et à l'industrie les facilités nécessaires dans leurs échanges, l'administration du chemin de fer du Nord répondra, oralement au désir exprimé.

Il ne va pas tout ce projet, nous n'avons rien de mieux à proposer, si ce n'est de demander à la compagnie du chemin de fer du Nord de vouloir bien émettre un nouveau vœu d'urgence auprès de la compagnie du chemin de fer du Nord.

# PAS-DE-CALAIS

## Syndicat des Mineurs

Les délégués de la section de Lens se sont réunis pour samedi 5 juin courant, à 8 heures du soir, chez le citoyen Alfred, Grande place.

Ordre du jour : 1. Mode de perception des cotisations ; 2. Questions diverses.

**ARRONDISSEMENT DE BETHUNE**  
**LENS.** — Construction d'un nouvel hôtel de ville. — On nous communique le programme du concours ouvert entre les architectes français pour la construction d'un nouvel hôtel de ville. En voici les principales dispositions :

La construction sera établie sur l'emplacement de l'hôtel de ville actuel et du terrain communal y adossé soit en totalité sur 900 mètres carrés, soit 35 m. 50 de façade. Le reste du terrain, soit 800 mètres carrés, est réservé pour constructions à ériger ultérieurement. L'accès par voitures à cette seconde partie devra être assuré par les projets.

Les plans proposés devront être accompagnés chacun d'un mémoire descriptif faisant comprendre la nature du projet.

Le montant du devis, y compris les impôts, les honoraires de l'architecte, l'installation du gaz, chauffage, eau et mobilier de bureaux ne devra pas dépasser la somme de 300,000 fr. pour les bâtiments complètement terminés, les décorations intérieures et extérieures comprises.

Les plans de hausse devront se trouver : Loge du concour, logement au sous-sol; hôtel, bureau ayant vue sur la place; la recette municipale; commissariat de police; bibliothèque et cadastre, même salle; bureau de secrétariat de la mairie; un deuxième bureau pour six employés; cabinet des adjoints ou se réuniront les commissions; deux bureaux pour le service des travaux; 4 employés; water-closets et lavabo.

Le cahier de charges devra communiquer avec le secrétaire et le bureau des travaux. Large vestibule avec escalier d'honneur et escalier de service, pouvant servir pour l'installation d'un bureau électoral; local de service donnant accès au sous-sol; Salle du Conseil municipal; Salle des mariages; cabinets des adjoints de justice de paix; les trois salles peuvent servir pour constituer une salle de fêtes.

Le cahier de charges devra communiquer avec le secrétaire et le bureau des travaux. Large vestibule avec escalier d'honneur et escalier de service, pouvant servir pour l'installation d'un bureau électoral; local de service donnant accès au sous-sol; Salle du Conseil municipal; Salle des mariages; cabinets des adjoints de justice de paix; les trois salles peuvent servir pour constituer une salle de fêtes.

Le cahier de charges devra communiquer avec le secrétaire et le bureau des travaux. Large vestibule avec escalier d'honneur et escalier de service, pouvant servir pour l'installation d'un bureau électoral; local de service donnant accès au sous-sol; Salle du Conseil municipal; Salle des mariages; cabinets des adjoints de justice de paix; les trois salles peuvent servir pour constituer une salle de fêtes.

Le cahier de charges devra communiquer avec le secrétaire et le bureau des travaux. Large vestibule avec escalier d'honneur et escalier de service, pouvant servir pour l'installation d'un bureau électoral; local de service donnant accès au sous-sol; Salle du Conseil municipal; Salle des mariages; cabinets des adjoints de justice de paix; les trois salles peuvent servir pour constituer une salle de fêtes.

Le cahier de charges devra communiquer avec le secrétaire et le bureau des travaux. Large vestibule avec escalier d'honneur et escalier de service, pouvant servir pour l'installation d'un bureau électoral; local de service donnant accès au sous-sol; Salle du Conseil municipal; Salle des mariages; cabinets des adjoints de justice de paix; les trois salles peuvent servir pour constituer une salle de fêtes.

Le cahier de charges devra communiquer avec le secrétaire et le bureau des travaux. Large vestibule avec escalier d'honneur et escalier de service, pouvant servir pour l'installation d'un bureau électoral; local de service donnant accès au sous-sol; Salle du Conseil municipal; Salle des mariages; cabinets des adjoints de justice de paix; les trois salles peuvent servir pour constituer une salle de fêtes.

Le cahier de charges devra communiquer avec le secrétaire et le bureau des travaux. Large vestibule avec escalier d'honneur et escalier de service, pouvant servir pour l'installation d'un bureau électoral; local de service donnant accès au sous-sol; Salle du Conseil municipal; Salle des mariages; cabinets des adjoints de justice de paix; les trois salles peuvent servir pour constituer une salle de fêtes.

Le cahier de charges devra communiquer avec le secrétaire et le bureau des travaux. Large vestibule avec escalier d'honneur et escalier de service, pouvant servir pour l'installation d'un bureau électoral; local de service donnant accès au sous-sol; Salle du Conseil municipal; Salle des mariages; cabinets des adjoints de justice de paix; les trois salles peuvent servir pour constituer une salle de fêtes.

Le cahier de charges devra communiquer avec le secrétaire et le bureau des travaux. Large vestibule avec escalier d'honneur et escalier de service, pouvant servir pour l'installation d'un bureau électoral; local de service donnant accès au sous-sol; Salle du Conseil municipal; Salle des mariages; cabinets des adjoints de justice de paix; les trois salles peuvent servir pour constituer une salle de fêtes.

Le cahier de charges devra communiquer avec le secrétaire et le bureau des travaux. Large vestibule avec escalier d'honneur et escalier de service, pouvant servir pour l'installation d'un bureau électoral; local de service donnant accès au sous-sol; Salle du Conseil municipal; Salle des mariages; cabinets des adjoints de justice de paix; les trois salles peuvent servir pour constituer une salle de fêtes.

# CONSTITUTION

## ARRONDISSEMENT D'ARRAS

**ARRAS.** — Conférence. — Lundi 7 juin, à six heures du soir, salle de la Galie, rue...

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

# ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

## LENS

**LENS.** — Conférence. — Lundi 7 juin, à six heures du soir, salle de la Galie, rue...

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.

Ordre du jour : 1. Recette des cotisations ; 2. Réception des nouveaux adhérents ; 3. Mesures à prendre en ce qui concerne la réception à la gare, du vaillant citoyen SEVER, GILBERT et autres créateurs du Parti ouvrier.